

YUST GROUP SA**SUPPLÉMENT À LA NOTE D'INFORMATION DU 12 JUIN 2020
RELATIVE A L'OFFRE D'OBLIGATIONS 7,5% À 2 ANS
PAR YUST GROUP SA****LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ ÉTABLI PAR YUST GROUP SA****LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ
PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (FSMA)****23 juillet 2020****AVERTISSEMENT: L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON
INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU****LES OBLIGATIONS NE SONT PAS COTÉES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE
GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OÙ IL LE
SOUHAITERAIT**

Ce supplément (le « **Supplément** ») constitue un supplément à la Note d'Information du 12 juin 2020 (la « **Note d'Information** ») relative à l'offre publique d'Obligations par Yust Group, une société anonyme ayant établi son siège social à De Merodelei 1, 2600 Antwerpen et enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0716.704.789 (l' « **Émetteur** »), établi conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

Le présent Supplément complète et est indissociable de la Note d'Information. Il doit être lu en lien avec la Note d'Information, qui comprend des informations importantes quant aux caractéristiques de l'Offre et des risques y attachés (cette Note d'Information restant pleinement applicable).

Les termes commençant par une lettre majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans la section « Définition » des Termes et Conditions des Obligations repris en annexe à la Note d'Information.

RÉSULTAT DES SOUSCRIPTIONS LORS DE LA PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

Au cours de la Période de Souscription (du 12 juin 2020 au 22 juin 2020), un montant total de souscription de 1.705.000 EUR a été atteint dans le cadre de l'Offre.

PROLONGATION DE LA PÉRIODE POUR LA RÉALISATION DE LA CONDITION DE L'OFFRE

La Note d'Information prévoit que l'Offre et l'émission des Obligations sont soumises à la condition suspensive de l'octroi par Belfius Banque SA d'une garantie bancaire en faveur de Gands SA d'un montant de 9,85m€ (mis à jour à 9,875 m€) permettant de garantir le paiement du solde du prix d'achat du Projet par PropCo (la « **Condition** »).

Dès lors que les discussions avec les parties intervenantes (Belfius Banque SA, Fedimmo SA et Gands SA) prennent plus de temps que prévu initialement, la période (et date limite) prévue pour la réalisation de la Condition (initialement 30 jours à compter de la clôture de l'Offre) est étendue jusqu'au 30 septembre 2020 (l'achat du Projet par PropCo étant finalement retardé aux alentours du 18 septembre 2020).

Par conséquent, la Condition sera considérée comme non-remplie si la garantie bancaire susvisée n'est pas obtenue avant le 30 septembre 2020.

Pour rappel, les Obligations seront émises au moment de la réalisation de la Condition.

Les fonds versés durant la Période de Souscription resteront sur le compte séquestre ouvert au nom de l'Émetteur par l'Etude de Notaire de Maître Dick Van Laere, notaire à Anvers jusqu'à ce que le notaire ait reçu la confirmation par BeeBonds que la Condition a été remplie. Si la Condition n'est pas réalisée, les fonds seront remboursés (sans intérêts).

DATE D'ÉMISSION

Par dérogation à ce qui est prévu dans la Note d'information, si la Condition est réalisée avant le 30 septembre 2020, les Obligations seront émises avec effet rétroactif au 23 juin 2020 (qui sera donc la Date

d'Emission au sens de la Note d'Information). Les intérêts sur les Obligations commenceront donc à courir à cette date (la Date d'Emission).

La Date d'Echéance sera donc le 22 juin 2022.

SOURCES DE FINANCEMENT

En ce qui concerne le financement de l'achat du terrain et des premiers travaux et coûts intercalaires activés, celui-ci se précise comme suit :

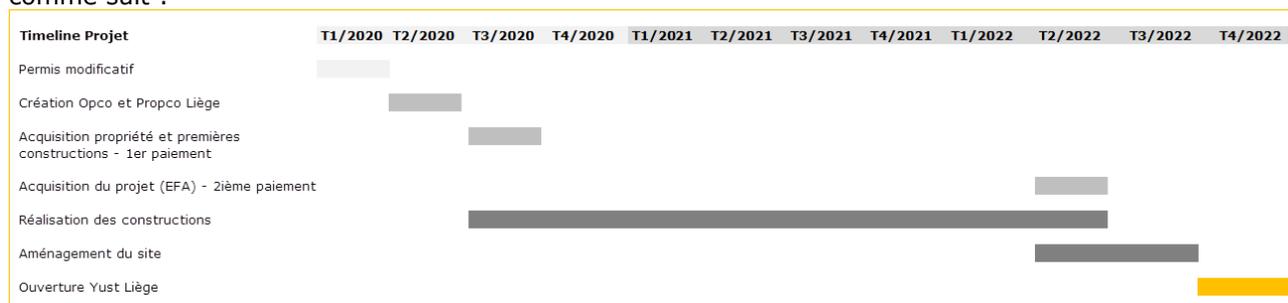
Produit de l'Offre, décrite dans la Note d'Information (Obligations émises par YUST Group NV)	1.705.000 EUR
Prêt de Participatie Maatschappij Vlaanderen (PMV) à YUST Group NV <ul style="list-style-type: none"> Intérêts: 7,5% Durée: 3 ans Sûretés: En cours de négociation Pari passu avec le financement des principaux actionnaires et les Obligations L'accord est en voie de concrétisation sur la base de la conclusion d'un accord de principe 	Entre 1m € et 2m € (A confirmer)
Prêt d'un nouvel investisseur (Quaestor) à YUST Group NV <ul style="list-style-type: none"> Intérêts: 9% Durée: 7 ans Sûretés: En cours de négociation Financement junior au financement PMV, au financement des principaux actionnaires et aux Obligations (encore à confirmer par Quaestor) L'accord est en voie de concrétisation sur la base de la conclusion d'un accord de principe 	Entre 3m € et 4m € (A confirmer)
Prêt des principaux des actionnaires de YUST Group NV à YUST Group NV <ul style="list-style-type: none"> Intérêts: 8% Durée: 2 ans. Sûretés: En cours de négociation Pari passu avec le financement PMV et les Obligations L'accord est en voie de concrétisation sur la base de la conclusion d'un accord de principe 	3,72m €

En ce qui concerne le prêt bancaire de Belfius Banque SA à PropCo, les conditions reprises dans la Note d'Information restent inchangées, excepté :

- Le premier tirage est prévu pour T3/2022 ;
- Le montant du prêt est de 9.175.000 € (au lieu de 9.150.000 €) ;
- Le montant de la garantie est de 9.875.000 € (au lieu de 9.850.000 €).

PLANNING DU PROJET

Le planning du Projet est adapté en ce qui concerne l'acquisition du projet (en T3 2020 plutôt que T2) comme suit :



DROIT DE RÉVOCATION

Conformément à l'article 15 de la Loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, les investisseurs qui ont déjà souscrit aux instruments de placement avant que le présent Supplément ne soit publié ont le droit de révoquer leur souscription pendant deux jours ouvrables après la publication du présent supplément. Le droit de révocation doit être exercé au plus tard le 27 juillet 2020 à 23h59, par l'envoi d'un email à BeeBonds SRL (info@beebonds.com), contenant l'indication claire que le souscripteur souhaite renoncer à sa souscription ainsi que son numéro de compte bancaire. Le souscripteur sera remboursé sur le compte bancaire indiqué dans l'email de révocation dans les quinze (15) jours suivant la date d'envoi de l'email de révocation.